

Grand Corbeau, *Corvus corax* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Corvidés

Description de l'espèce

Le Grand Corbeau est le plus grand passereau d'Europe. C'est un oiseau entièrement noir, iris, bec et pattes compris. L'adulte a le plumage brillant avec de légers reflets bleu violet à rougeâtre, visibles de près. Quand les plumes sont usées, elles peuvent apparaître distinctement brunes [bg7]. Son corps est massif, il présente un bec puissant et une gorge à plumes érectiles pouvant donner l'impression d'une barbe. Les plumes du dessous du ventre descendent parfois sur les tarses accentuant l'aspect massif et donnant l'impression d'un oiseau court sur pattes.

Le juvénile élancé et au bec relativement plus fin, paraît plus petit et moins puissant. Son plumage est noir sans reflet irisé. L'intérieur de son bec est rose vif, et son iris bleu gris. La première mue débute environ deux mois après l'envol et dure deux mois. Le jeune a alors acquis le plumage de l'adulte mis à part les reflets qui restent encore nettement moins vifs (queue, aile et couvertures alaires sont encore brunâtres) [9]. La mue de l'adulte est complète et dure 140 jours [9].

En vol, les ailes sont longues et étroites. Les rémyges primaires externes sont nettement émarginées. La tête est proéminente et le bec long et fort qui la prolonge est particulièrement visible. La queue présente un aspect cunéiforme. Le vol est puissant, les battements d'ailes sont souvent peu amples et assez raides. Le Grand Corbeau alterne régulièrement vol battu et longues glissades en plané. Les ailes des juvéniles sont moins longues et donc proportionnellement plus larges. Leur queue est maintenue droite.

Le Grand Corbeau présente une palette de cris rauques, souvent répétés deux ou trois fois (JCR, CD4/pl.60).

Longueur totale du corps : 60 à 67 cm, la femelle étant en moyenne légèrement plus petite. Poids : 1 à 1,5 kg.

Difficultés d'identifications (similitudes)

On peut parfois confondre le Grand Corbeau avec les autres grands corvidés noirs cependant tous de taille inférieure. La Corneille noire *Corvus corone* a une queue droite, des ailes relativement plus larges et un vol plus souple. Le Corbeau freux *Corvus frugilegus* présente un front plus bombé et surtout une base du bec caractéristique, où la peau est nue, grisâtre et sans plumes sur les narines.

Répartition géographique

Cosmopolite et sédentaire, le Grand Corbeau est présent dans la plupart des pays de l'hémisphère nord. Il évite les zones désertiques et les zones tropicales (hormis en Amérique centrale et au nord de l'Inde). Il est présent au-delà du cercle polaire arctique (au Canada, au Groenland, en Scandinavie et en Sibérie).

En Europe occidentale, l'espèce se trouve répandue dans tous les pays, évitant toutefois les plaines densément peuplées ou intensivement cultivées du nord de la France jusqu'à l'Allemagne, du nord de l'Italie, ainsi que dans l'est de la Grande Bretagne.

En France, l'espèce est distribuée en deux populations, la principale se trouvant à l'est d'une ligne joignant les Pyrénées-Atlantiques au Bas-Rhin [bg19], la seconde restreinte à la Bretagne et la Basse-Normandie.

Biologie

Ecologie

En France, le Grand Corbeau se montre principalement rupestre. Particulièrement sensible au dérangement, il construit son nid dans des falaises peu accessibles. On le rencontre en montagne (jusqu'à 2800m) : dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura, le Massif Central, en Corse, et dans les massifs languedociens et provençaux [bg72]. Il trouve aussi des falaises adéquates sur le littoral en Bretagne [6], en Normandie [bg23], en Corse [4], dans le Var et les Bouches du Rhône [1]. Dans certains secteurs, les carrières de granulats constituent un habitat de substitution [6]. La nidification arboricole reste en France exceptionnelle (cinq sites seulement ont été répertoriés en 35 ans de suivi en Bretagne [8], contrairement à la situation observée dans d'autres pays européens (plutôt nordiques), où ce mode de nidification se montre majoritaire (les Pins *Pinus sp.* étant l'essence la plus fréquemment utilisée comme support des nids) : Pays de Galles, Allemagne, Pologne [bg7]. Des cas anecdotiques de nidification anthropophile ont été aussi signalés : tour en ruine, pylône électrique Haute Tension, châteaux... Ses territoires de chasse préférés sont les milieux ouverts telles les landes et prairies et tous les espaces dégagés où il n'est surtout pas dérangé. Il évite les forêts trop denses, les taillis, les landes boisées, les plantations et les zones humides à végétation haute [bg7].

Comportement

Le Grand Corbeau est une espèce sédentaire et territoriale. Adulte, on le rencontre seul ou en couple. Lors de l'existence d'une source de nourriture abondante (charnier, décharges...), les oiseaux de plusieurs couples peuvent se rassembler pour l'exploiter.

Les jeunes, plus grégaires, forment des groupes erratiques de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'individus qui peuvent être rejoints à l'occasion par des individus adultes non reproducteurs.

Le Grand Corbeau se montre en général méfiant à l'égard de l'homme, et fuit à distance. Toutefois dans certains secteurs touristiques, il est parfois étonnement confiant si une source de nourriture est en jeu. Il peut, par exemple, s'approcher à quelques mètres de personnes qui pique-niquent. Près de son site de nidification, le mâle monte la garde lorsque la femelle couve ; l'intrusion d'un intrus aux abords du nid déclenche l'envol du mâle qui alarme de manière appuyée lors d'un vol vibrant caractéristique. L'oiseau tente des manœuvres de diversion, et si elles n'aboutissent pas, peut soit devenir agressif (il se pose non loin de l'étranger et arrache avec nervosité des touffes d'herbes tout en alarmant), ou au contraire fuir.

Reproduction et dynamique de population

La chronologie de la saison de reproduction est différente selon la latitude : en France, le Grand Corbeau niche un mois plus tôt au Nord (Bretagne) qu'au Sud (Corse). Les parades ont lieu en janvier février. Il s'agit de jeux aériens avec en particulier des vols sur le dos. La construction du nid s'effectue en moyenne fin février durant trois à 12 jours. Le territoire comporte plusieurs sites de nidification utilisés en alternance et souvent invariables depuis des décennies voire davantage comme en atteste la toponymie. Le nid est placé à même la roche et sa taille varie suivant qu'il s'agit d'un nouveau nid ou d'un nid restauré après avoir été utilisé depuis plusieurs saisons. En moyenne, son diamètre est de 70 cm pour une hauteur de 46 cm (mesures réalisées en Pologne) [KULCZYCKI, 1973 *vide* bg7]. La ponte a lieu début mars en Bretagne, et entre le 26 mars et le 26 avril en Corse [4]. Elle comprend un à sept œufs, en moyenne 4,8 en Grande-Bretagne [9] et cinq en Bretagne [7]. Généralement la femelle couve seule tandis que le mâle surveille le site et la ravitaille. L'incubation dure 20-21 jours et l'élevage des jeunes 45 jours [bg7], d'où une majorité d'envols autour du 8 mai en Bretagne et de la première décade de juin en Corse. Suivant les études, le nombre de jeunes par couple ayant produit des jeunes à l'envol oscille entre 2,2 et 3,8. Par la suite la famille reste groupée jusqu'à la fin de l'été, moment de l'émancipation des jeunes.

La maturité sexuelle est atteinte en général lors de la troisième année, mais des cas de reproduction avec succès chez des individus âgés de deux ans ont déjà été notés [SKARPHEDINSSON *et al.*, 1990 *vide* 9].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 20 ans [bg59].

Régime alimentaire

Le Grand Corbeau est omnivore et principalement charognard. Son opportunisme guide sa quête de nourriture d'où un régime alimentaire éclectique. L'étude de pelotes de réjection a montré que tout animal de petite taille peut être intégré à ce régime : mollusques, arthropodes (insectes, crustacés...), batraciens, petits oiseaux et petits mammifères. Les petites proies sont chassées, les mammifères de plus grande taille étant le plus souvent consommés à l'état de charognes (animaux domestiques comme les moutons ou appartenant à la faune sauvage comme les grands ongulés, les cétacés). Certains oiseaux se sont spécialisés ou peuvent l'être à certaines époques de l'année, par exemple au printemps, dans la prédation des œufs et des poussins dans des colonies d'oiseaux de mer. Le Grand Corbeau peut occasionnellement se comporter en prédateur vis-à-vis d'animaux de taille moyenne quand ceux-ci sont affaiblis : attaque par exemple d'un Fou de Bassan *Sula bassana* prisonnier d'un filet de pêche sur son nid [BENTZ, comm. pers.] ou d'agneaux malades, mourants, et non défendus par leur mère. La prédation sur des animaux de basse-cour a déjà été observée, mais elle reste marginale.

Le régime alimentaire du Grand Corbeau n'est pas exclusivement carné. CUGNASSE & RIOLS [2] ont signalé, dans le Massif Central, la consommation de fruits, les cerises constituant les principaux éléments végétaux identifiés dans les pelotes. Dans le sud de l'Espagne, en hiver, des pelotes étaient constituées à 86% de végétaux dont très majoritairement des graines de graminées (orge, blé, maïs, herbacées diverses) [bg7]. Cependant, à l'ordinaire, la part du végétal est généralement minoritaire.

Habitats de l'annexe 1 de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (Cor. 18.21)

1240 - Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium* spp. endémiques (Cor. 18.22)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée en France (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Le Grand Corbeau se rencontre dans tous les parcs nationaux terrestres de métropole (Vanoise, Mercantour, Ecrins, Cévennes, Pyrénées). On le retrouve aussi dans un certain nombre de réserves naturelles, de montagne notamment.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de l'espèce est favorable en Europe. La population européenne est évaluée entre 450 000 et 970 000 couples [bg2] et majoritairement située dans les forêts de conifères du nord du continent.

Dans les pays où leurs évolutions sont bien suivies, les populations sont plutôt en hausse depuis les années cinquante, mais les effectifs sont en fait mal connus dans les deux tiers des pays [bg68].

Le Grand Corbeau possède un statut jugé « favorable » dans notre pays [bg53] mais ses effectifs n'ont pas fait l'objet d'un dénombrement exhaustif ces dernières années, hormis en Bretagne et en Normandie. L'estimation de la population française était d'au moins 3 500 couples nicheurs dans les années 90 [bg53] ce qui ne représente que 0,5% environ de la population européenne, avec une tendance jugée globalement à la hausse : au moins 500 couples en Provence [1] ; au moins 600 couples dans le Massif Central [bg72] ; environ 200 couples dans le département du Jura [bg22] ; une évaluation d'un millier de couples dans les Alpes et autant dans les Pyrénées [bg53] ; 29 couples en Bretagne en 2003 [8], et 3-4 en Normandie en 2001 [DEBOUT, comm. pers.].

En France, l'espèce semble en bonne santé dans l'arc « montagneux » sud-ouest / nord-est (Pyrénées jusqu'au Jura), tandis que ses effectifs sont en régression, ou au mieux, stables à un très faible niveau, en Bretagne et Normandie. Globalement, les populations n'ont cessé de diminuer, en raison de persécutions, jusqu'à la seconde guerre mondiale. Par la suite, la tendance s'est inversée, et à partir des cinq bastions relictuels (Alpes, sud du Massif Central, Pyrénées, Corse et Bretagne-Normandie), l'espèce a regagné progressivement une grande partie de son aire de répartition passée, pour ce qui est plus particulièrement des zones de montagne. Depuis une dizaine d'années, il semblerait que cette progression marque le pas, notamment dans certains des petits massifs du Sud-est (vallée du Rhône, Vaucluse, Corbières). Toutefois, on constate une augmentation de sa population dans le Gard et l'Hérault [BIZET, comm. pers.].

En Bretagne et en Normandie, l'effectif a atteint, en 1970, une cinquantaine de couples [8]. Depuis le début des années quatre-vingt, la population a progressé et comptait environ 70 couples en Bretagne [5] et 11 en Normandie [3]. Ensuite on a constaté une forte régression des effectifs, contrairement à ce que l'on observe dans le reste de la France, avec la disparition de nombreux sites de nidification côtiers. En 2000, la population bretonne et normande réunie était inférieure à 30 couples [8].

Menaces potentielles

Le Grand Corbeau étant très sensible à toute intrusion à proximité du nid en période de reproduction, le dérangement des sites de nidification est probablement une cause majeure de déclin. En Bretagne, l'ouverture de sentiers côtiers frôlant les falaises et leur fréquentation accrue par les marcheurs a provoqué l'abandon de nombreux sites de reproduction littoraux [7]. En montagne, l'essor des loisirs de plein air (escalade, canyoning, parapente, etc.) pourrait occasionner le même dérangement. Les falaises, jusque-là protégées par leur inaccessibilité, ne le sont plus.

Dans l'Ouest, certains couples ont trouvé refuge dans des carrières de granulats à l'intérieur des terres, où la routine du travail ne perturbe pas la nidification. Cependant, dans ce milieu en perpétuelle évolution, certains nids sont parfois détruits lors de tirs de mines.

Les destructions intentionnelles (tir, empoisonnement), si elles perdurent, ne sont plus systématiques. L'espèce pourrait aussi pâtir de destructions involontaires ou insuffisamment ciblées : empoisonnement de carcasses en vue d'éliminer des prédateurs non identifiés, campagne de dératissage en agriculture. Les cages à corvidés ne lui sont pas destinées, mais des cas de captures ont été rapportés.

Dans les régions où l'élevage et l'agriculture se sont intensifiés, le Grand Corbeau a souffert de la diminution de l'accessibilité à ses ressources alimentaires. Elevages principalement en étables et généralisation d'une collecte performante par l'équarrissage ont réduit l'accessibilité aux cadavres. Aujourd'hui, même les cétacés ou les cadavres d'oiseaux échoués l'hiver sur les plages sont rapidement ramassés et ne bénéficient plus au Grand Corbeau.

La fermeture des décharges d'ordures ménagères à ciel ouvert a également nui aux oiseaux qui parfois y trouvaient une partie non négligeable de leur nourriture. Les bandes d'oiseaux erratiques y étaient souvent observées.

Propositions de gestion

Pour sauvegarder la population de Grand Corbeau de l'ouest de la France, qui est la plus menacée, il est primordial de canaliser la fréquentation touristique aux abords des sites de nidification. Le sentier côtier n'est pas incompatible avec la reproduction du Grand Corbeau mais son tracé doit être étudié et aménagé (souvent très simplement) aux abords de chaque site. Pour cela, certains tronçons de 100 à 200 m de long seraient à dévier souvent de quelques mètres vers le haut de la falaise. En outre, il faut faire en sorte que les promeneurs ne sortent plus du chemin principal. Une signalisation et des panneaux d'information se révèlent indispensables pour accompagner et expliquer les interdictions ou les aménagements.

L'arrêt des campagnes d'empoisonnement des campagnols par les anticoagulants est indispensable.

En région de plaine, l'avenir du Grand Corbeau passera peut-être par son installation dans les carrières de granulats. L'information des carriers et une bonne collaboration seront à instaurer avec cette profession.

Face au déclin de certaines populations, un soutien alimentaire a été envisagé. Dans les Grands Causses, le rôle bénéfique des aires de nourrissage destinées aux vautours est certain pour le Grand Corbeau [BAGNOLINI, comm. pers.]. Mais ces mesures à envisager ne doivent pas faire oublier que le retour à un élevage extensif, ovin notamment, serait particulièrement favorable au Grand Corbeau ainsi qu'à plusieurs grands rapaces (aigles, vautours, milans...). Il serait donc avant toute chose nécessaire de promouvoir un tel élevage dans le cadre de politiques agricoles environnementales ou de valorisation des produits (labels, IGP, AOC...).

Enfin, l'information des gestionnaires et usagers de la nature (agriculteurs, randonneurs, sportifs de plein air) est indispensable. Initier à la reconnaissance de l'espèce, faire connaître sa biologie, le faire respecter (comme élément du patrimoine), aideront à ne plus le persécuter mais aussi à le protéger.

Etudes et recherches à développer

Le Grand Corbeau passe pour être une espèce dont la démographie est dite dynamique. Il conviendrait de le vérifier à l'échelle de la France par de nouveaux recensements sur de très grandes superficies.

Plusieurs essais d'étude de la biologie du Grand Corbeau par baguage (coloré ou avec code) ont été tentés en France mais elles n'ont jamais abouti. Les données dont on dispose ne proviennent donc pas de l'hexagone. Une telle étude dans notre pays permettrait de mieux cerner la biologie de l'espèce (déplacements, taux de survie...) et d'envisager les meilleurs moyens à mettre en oeuvre tout spécialement dans les zones où son statut est précaire.

Enfin d'un point de vue patrimonial, des études biométrique et génétique de la population corse paraissent indispensables, pour déterminer si nous avons affaire à une sous-espèce particulière.

Bibliographie

1. BENCE, P. (1982).- Notes sur le Grand Corbeau *Corvus corax* en Provence (répartition et évolution actuelle). *Bulletin du CROP* **4**: 25-30.
2. CUGNASSE, J.M. & RIOLS, C. (1987).- Note sur le régime alimentaire du Grand Corbeau, *Corvus corax*, dans le sud du Massif Central. *Nos Oiseaux* **39**: 57-65.
3. DEBOUT, G. (1982).- Le Grand Corbeau en Normandie. *Le Cormoran* **24**: 223-227.
4. DELESTRADE, A. (2002).- Biologie de la reproduction et distribution du Grand Corbeau *Corvus corax* en Corse. *Alauda* **70**: 293-300.
5. G.O.B. (1997).- *Les oiseaux nicheurs de Bretagne 1980-1985*. Groupe Ornithologique Breton. 290 p.
6. QUELENNEC, T. (1998).- *Le Grand Corbeau en Bretagne*. Thèse de doctorat vétérinaire, Lyon. 273 p.
7. QUELENNEC, T. (2001).- Le Grand Corbeau *Corvus corax* en Bretagne. *Penn Ar Bed* **180-181**: 7-43.
8. QUELENNEC, T. (2004).- Statut du Grand Corbeau *Corvus corax* dans l'ouest de la France : Bretagne et Normandie. *Ornithos* **11**(1): 14-23.
9. RATCLIFFE, D.A. (1997).- *The Raven. A natural history in Britain and Ireland*. T.et A.D. Poyser, London. 326 p.